



08 Aux confins de NAVIGOLAND. Projets enquêtés sur les limites d'un réseau

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	P8
Semestre	8	Heures TD	148	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	12	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Wilson

Objectifs pédagogiques

Explorer la condition liminale de communes de part et d'autre de frontières administratives

Comprendre, par la comparaison de situations, les implications directes et indirectes des infrastructures des réseaux de mobilité et leur politique tarifaire pour l'aménagement du territoire, les services, la valeur foncière, et donc les modes de vie

Elaborer et éprouver des pratiques analytiques de la marche pour identifier la traduction matérielle de ces politiques à des micro échelles, ou à celles de l'infra-ordinaire.

Déduire de ces observations et de leur représentation des problématiques territoriales à partir desquelles initier des projets.

Contenu

Quel est le point commun entre Souppes, Boigneville, Houdan, Bonnières, Chars, Bruyères sur Oise, Survilliers Fosses, Dammartin Juilly Saint Mard, Crouy sur Ourq, Nanteuil Saâcy ?

Et quel est le point commun entre Dordives, Malesherbes, Marchezais Broué, Vernon, La Villetterte, Boran sur Oise, La Borne Blanche, Le Plessis-Belleville, Mareuil sur Ourq, Nogent l'Artaud Charly ?

Les premiers sont tous le lieu des dernières gares d'un territoire que l'on appellera Navigoland, sur des lignes ferroviaires qui s'aventurent au-delà de ses frontières.

Les secondes sont les communes des premières gares de l'autre côté de la frontière de Navigoland, dans un territoire nommé Hors Forfait. Sur les plans des réseaux franciliens, elles apparaissent dans une zone de couleur grise, au-delà d'une ligne clairement marquée « tarification hors Ile-de-France ».

Nous allons donc postuler un territoire nommé Navigoland (©), formé en liant les points extrêmes des gares comprises dans les abonnements du passe Navigo, et un territoire nommé Hors Forfait, couronne en lisière de la Ligne de partage tarifaire. Nous posons l'hypothèse que certaines différences de manières d'aménager et d'habiter le territoire existent de part et d'autre de la frontière entre Navigoland et Hors Forfait, et que ces différences se manifestent par des signes matériels plus ou moins ténus qui peuvent inclure l'architecture.

Venant de Paris, nous allons imaginer que, pour ne pas acheter de billet complémentaire, nous débarquons à l'un des points extrêmes du réseau de transport de Navigoland et recourrons à la marche pour relier la première gare de Hors Forfait, de l'autre côté de la frontière. Par différents protocoles d'observation promenadologique (la science analytique de la promenade), nous prêterons une attention particulière au point de « soudure forfaitaire », qui sera aussi celui de la traversée d'une frontière régionale, voire également départementale. Que provoque cette ligne de partage ? Que traduit-elle de questions complexes de juxtaposition, imbrication, superposition, contradiction de divers niveaux administratifs et leurs retombées concrètes en termes d'aménagement et pratiques du territoire par les « navetteurs » ? Toujours au plus près du terrain, nous entreprendrons une comparaison entre les deux communes en nous attachant à de petites manifestations matérielles, indices de différences imputables à leurs situations liminales et d'appartenance territoriale multiple. Par exemple village de Dordives appartient au bassin de vie de Souppes-sur-Loing, à 5km dans se situe dans le même milieu hydrique du Loing, et dans la même aire d'attraction de Paris, mais en est démarquée par la ligne invisible de transition forfaitaire, qui est aussi celle d'une limite départementale.

L'examen, en première partie du semestre, de ce basculement subtil et ses conséquences pour les communes de Hors Forfait, ses représentations à l'aide de cartographies complexes, l'enquête à partir de ses indices matériels, un atlas collectifs de pratiques différenciées, fera émerger des problématiques situées à partir desquelles seront élaborées les projets du semestre.

Déplacements réguliers sur le site accessible par Navigo.

Deux déplacements TER au-delà de la zone de ce tarif max 30 euros par étudiant et étudiantes et enseignants. Une immersion intensive de 3 jours à la période des voyages prévus dans le calendrier de l'ENSAPM. Deux nuitées : par étudiant max 70 euros pour les deux nuits. Donc max. 100 euros par étudiant ou étudiante.

Bibliographie

à compléter : ouvrages sur l'analyse du territoire par la marche ; articles sur les politiques de tarification des transports régionaux ; textes sur les situations liminales.

